Cuba : Assouplissement de la réglementation sanitaire pour l’importation de denrées alimentaires

Image not found or type unknown

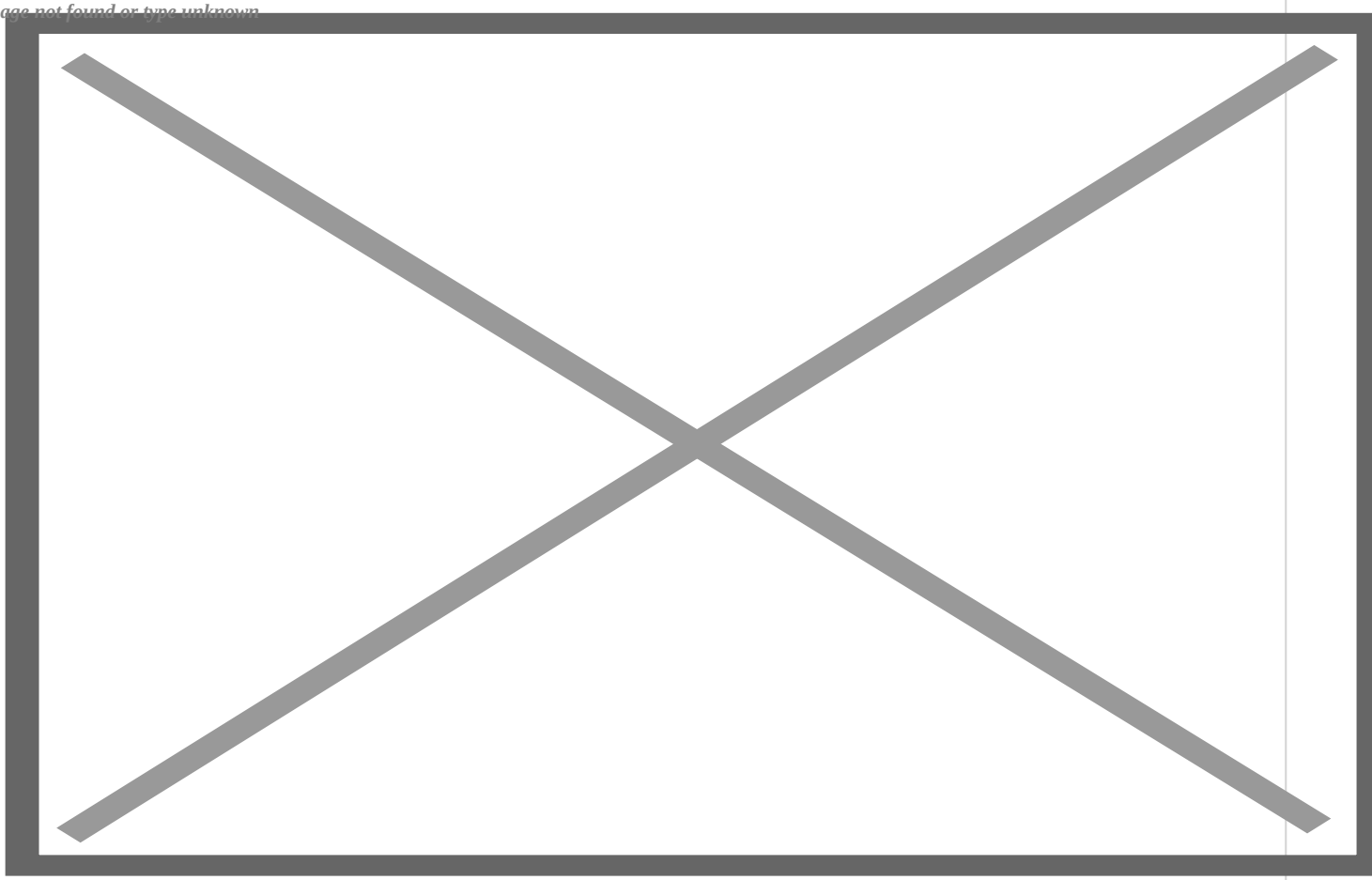

Photo prise de Prensa Latina

La Havane, 1 août (RHC) Le Centre National de Santé Animale de Cuba (Cenasa) a annoncé lundi l'assouplissement des réglementations sanitaires spéciales pour l'importation dans le pays d'aliments d'origine animale par les voyageurs et les personnes physiques.

Le ministère de l'Agriculture (Minag) a expliqué que pour l'entrée sur le territoire de ces produits destinés à la consommation humaine, il existe des réglementations sanitaires basées sur des normes internationales, approuvées par l'Organisation mondiale de la santé animale.

Ces exigences visent à éviter l'introduction d'agents biologiques pathogènes pour les animaux domestiques, la faune sauvage et l'homme dans le cas des zoonoses.

Selon une note publiée par le Cenasa, les exigences pour les importations de denrées alimentaires à caractère commercial sont couvertes par des réglementations sanitaires, commerciales et juridiques dûment harmonisées entre les autorités des pays, les entreprises importatrices, exportatrices et fournisseurs.

Cela garantit la qualité et l'innocuité des produits alimentaires et facilite le commerce de produits sûrs, qui diffèrent de ceux qui sont reçus à titre de dons et de ceux qui sont faits par des voyageurs ou des personnes physiques.

En ce qui concerne les facilités d'importation, l'entrée de viande en conserve de bovins, de porcins et de volailles, dûment identifiées et de marques commerciales reconnues est autorisée, en provenance de pays qui, en raison de leur situation zoosanitaire actuelle et des accords conclus entre services vétérinaires officiels, sont éligibles pour Cuba.

Tel est le cas de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, des États-Unis, du Canada, du Mexique, du Panama, du Costa Rica, du Nicaragua, du Brésil, de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay, d'où l'on peut également apporter temporairement de la charcuterie.

La liste comprend, en outre, des conserves de produits de la mer provenant de n'importe quelle aire géographique, du lait liquide UHT (soumis à un processus d'ultra-pasteurisation), condensé, évaporé, desserts laitiers, lait en poudre et fromages mûrs pasteurisés ou élaborés à partir de laits ultra-cuits.

Le Cenasa a précisé que l'interdiction absolue de l'importation de viandes fraîches, congelées, déshydratées ou salées, avec ou sans os, de viscères comestibles, de viandes semi-transformées et de produits semi-cuits ou autres d'origine animale contenant des os est maintenue, en plus du lait liquide et des dérivés laitiers en général non pasteurisés.

Ces mesures pour les voyageurs résultent du respect des exigences de police sanitaire établies en tenant compte de la situation dans les pays d'origine, qui peut être différente encore dans une même zone géographique. (Source : PL)

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/295250-cuba-assouplissement-de-la-reglementation-sanitaire-pour-limportation-de-denrees-alimentaires

Radio Habana Cuba